

RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaune, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Plus personne ! Sénateurs et députés ont filé aux quatre vents. Les ministres se grillent en chemin de fer en l'honneur du père Thiers, et les portes sont closes sur la politique militante.

On en profite pour se livrer à la politique rétrospective. Qu'a fait la Chambre ? Qu'a fait le Sénat ? Qu'a fait le Cabinet ?

Rien de bon, disent les uns. — Tout magnifique, répliquent les autres.

Les députés sont excellents, — ils sont détestables ; les sénateurs sont des modèles de sagesse, — ou des piliers de routine ! Quant aux ministres, leur politique subit la même bascule de compliments et de critiques. Nous devons même reconnaître, pour être dans le vrai, qu'en général le côté des critiques est singulièrement plus chargé que celui des éloges.

Aux diatribes intéressées de la presse libérale et réactionnaire, en effet, viennent se joindre les attaques souvent violentes des journaux radicaux ou intransigeants assez disposés, en certains cas, à faire chorus avec nos adversaires.

C'est là une faute et une maladresse. Mon Dieu ! nous ne prétendons pas que le ministère soit parfait ; nous connaissons ses erreurs et nous ne nous faisons pas d'illusion sur ses défauts.

Mais en somme, c'est un cabinet républicain, le premier cabinet franchement républicain que nous ayons possédé. Les hommes qui le composent sont d'honnêtes gens, dont les convictions ne sauraient être suspectes. Leur bonne volonté, leurs excellentes intentions sont hors de discussion. Alors, est-ce à vous de les attaquer et de les poursuivre de vos critiques et de vos sarcasmes ?

Est-ce à vous de les démolir par

avance, en faisant étalage de l'incapacité, de la nullité, de la faiblesse de ces ministres qui représentent nos idées, qui combattent et luttent sous notre drapeau ?

Certes, nous ne demandons pas que l'on proclame la grâce de M. Le Royer, l'éloquence de M. Waddington, ou que l'on tresse des couronnes à Jules Ferry. Il doit être loisible à chacun d'apprécier, de louer ou de blâmer leurs actes.

Nous serions les premiers à convenir que trop souvent nos ministres ont manqué de résolution et de fermeté, que trop souvent ils se sont laissé tomber dans l'ornière de la demi-mesure, quand la mesure tout entière était bonne à prendre.

Seulement ce qu'il ne faudrait pas, ce que nous trouvons maladroît et impolitique, c'est d'incriminer en bloc la politique d'un cabinet qui n'a pas pu en cinq mois accomplir toutes les réformes que l'on réclame depuis cinquante ans ; c'est d'annoncer sa chute prochaine et de le condamner par avance à disparaître, en limitant son existence à la période des vacances.

De quelle autorité, de quel crédit, voulez-vous que j'ouïsse un ministère ainsi battu en brèche par ses amis eux-mêmes, ou tout au moins par ses coreligionnaires ?

N'est-ce pas une besogne à laisser aux bonapartistes et aux jésuites !

On prétend que le grand maître Gambetta aurait dit, en parlant du cabinet Waddington-Le Royer : — c'est un ministère de Versailles, à bientôt le ministère de Paris.

Nous aimons à croire que le propos est apocryphe, car il constituerait une sottise par trop forte.

Gambetta ayant refusé le Pouvoir, alors que tout l'y appelait, alors que l'opinion générale s'attendait à lui voir mettre directement en pratique son pro-

gramme de gouvernement ; Gambetta ayant préféré s'immobiliser à la présidence pour laisser à d'autres la corvée d'essuyer les plâtres, Gambetta a le devoir, plus que personne, de ne point travailler au renversement d'un ministère dont il ne veut accepter ni la responsabilité, ni les ennuis.

Il pourra arriver un moment sans doute, où nos excellences demanderont à être remplacées, où des remaniements ministériels seront jugés nécessaires, suivant l'état de l'opinion ou du Parlement.

Mais nous devrions, nous républicains, nous abstenir autant que possible d'avancer cette heure par des agressions passionnées et souvent excessives.

Nous devrions comprendre que la déconsidération jetée sur des ministres républicains rejaillit forcément sur la République, et que des polémiques violentes contre le Cabinet font vraiment la partie trop belle à nos adversaires.

— Voilà ce que les républicains pensent de leurs amis, de leurs hommes, de leurs ministres, s'écrient à l'envi les fidèles de l'ordre moral, que devons-nous en penser nous-mêmes ! Quelle confiance pouvons-nous avoir en des bonshommes que leurs partisans sont les premiers à vilipender, à dénigrer et à blâmer !

Et comme preuve à l'appui, les journaux conservateurs remplissent leurs colonnes d'extraits dans lesquels MM. Le Royer, Ferry, Léon Say et Cie, traités de la belle façon, sont condamnés d'avance à une mort prochaine.

Eh bien, ne craignons pas de dire et de répéter que cette politique est déplorable. Le gouvernement de la République a besoin, comme tout autre, plus que tout autre, d'une stabilité qui appelle la confiance. Ce n'est pas en renversant des ministres aussitôt qu'ils

sont au pouvoir, ce n'est pas en changeant d'excellences comme de faux-cols que l'on arrivera à ce résultat.

Stimulons nos gouvernants, tenons-les en haleine, critiquons leurs hésitations ou leurs faiblesses, indiquons les réformes que réclame l'opinion, rien de mieux.

Mais n'allons pas, à propos de tout et à propos de rien, leur mettre le marché à la main, les menacer d'une chute, comme on menace un domestique d'un congé, et apporter notre coup de pioche à l'œuvre des démolisseurs de Révolution et de République.

Il y aurait là un double « comble, » comme on dit : Comble de nigauderie et comble de sottise.

JACQUES BARBIER

ÉMEUTE SÉNATORIALE

Les petites causes ont souvent de grands effets.

On se rappelle la série de commotions politiques, amenées par une expression banale, mais énergique que M. Le Royer, actuellement garde des sceaux, lança un jour au milieu de l'Assemblée de malheur : « Le bagage d'arguments du rapporteur, » s'était-il écrié. La droite se trouva diffamée. Elle souleva un incident, qui eut pour suite la démission de M. Grévy, suivie du gouvernement de combat, après lequel vinrent la chute de M. Thiers, la naissance des facultés catholiques, le seize-mai, et autres événements de lamentable mémoire.

« Tiens ! s'étaient dit la semaine dernière les coryphées de la coalition orléano-clérico-chambordienne, si nous cultuons le père Martel ! On ne sait pas ce qui pourrait résulter d'un petit remue-ménage à l'intérieur du Sénat. Les républicains sont très-chatoilleux sur le chapitre de la dignité. Essayons de piquer au vif notre président, et s'il nous lance sa toque à la figure, nous la passons immédiatement à Jules Simon. Un grand bien pourrait résulter de ce changement de décors imprévu ! »

Dans l'avant-dernière séance de leur ses-

Histoire et Géographie

Prix unique. — L'élève LABOULAYE qui a découvert : 1° que le coup d'Etat du 18 brumaire avait eu lieu à Paris et non à Saint-Cloud ;

2° Que la capitale de la France était Glatigny-lès-Versailles. Ces deux magnifiques trouvailles mettaient sans contredit l'élève Laboulaye hors pair, et le jury a décidé de lui décerner à titre de récompense exceptionnelle un second encrier qui pourra lui être utile dans le cas où ce géographe illustre serait obligé de rendre le premier : celui de Strasbourg !

Classe de Géométrie

1er Prix. — L'élève DE BROGLIE pour les nombreux plans d'intrigues politiques qu'il ne cesse d'organiser et d'ourdir dans son inépuisable cervelle... Les plans de l'élève Broglie ont la spécialité de ne jamais réussir, et à ce point de vue présentent un spécimen aussi curieux qu'intéressant de la géométrie dans l'espace. Le prix mérité consiste en un écheveau de fil à débrouiller, ou en un paquet de ficelles, — au choix.

2e Prix. — L'élève BUFFET, dont les profondes combinaisons d'angles, de triangles, de lignes courbes ou brisées méritaient également une récompense.

Feuilleton de la RENAISSANCE

LES

Lauréats oubliés

Trop pressés de partir en vacances, nos grands politiques de la Chambre et du Sénat, ont oublié de se distribuer les prix, couronnes et récompenses bien dus à leurs travaux et à leurs mérites.

On nous permettra de combler cette lacune en procédant à une distribution de prix qui aura l'avantage d'être vierge de costumes officiels et de discours latins.

Classe de Philosophie

1er Prix. — L'élève EUGÈNE ROUHER, section des vétérans, pour sa grande dissertation sur la débâcle du parti bonapartiste, intitulée : *Je m'en bats l'œil !*

On sait qu'à la suite de ce remarquable travail, l'élève Rouher s'est retiré dans un fromage de Hollande de dimension respectable, mais nos félicitations sauront aller le chercher jusque dans cette

retraite inaccessible aux affamés de la grande cause.

2e Prix. — L'élève DIEUDONNÉ DE CHAMBORD, dit l'Enfant du miracle, pour la résignation exemplaire avec laquelle il renonce de plus en plus au trône de ses pères.

Ce second prix est représenté par une couronne en carton doré : c'est bien le moins que ce philosophe du droit divin jouisse de cette maigre consolation.

Mathématiques Spéciales

Prix unique. — L'élève POUYER-QUERTIER, auteur de ces admirables calculs protectionnistes où il est démontré que deux et deux font cinq, que la partie est plus grosse que l'entier, le contenant plus petit que le contenu, et que les cotonniers millionnaires sont réduits à mourir de faim et de soif.

En raison des capacités spéciales de l'élève Pouyer-Quertier, ce prix unique lui sera décerné sous une forme de douze bouteilles de champagne, première marque, et de six de cognac.

Classe de Rhétorique

1er Prix. — L'élève CHESNELONG pour son admirable série de discours sur l'enseignement

congréganiste. L'élève Chesnelong était en lutte avec plusieurs concurrents redoutables, mais le jury a dû reconnaître qu'il avait la supériorité de pouvoir parler six heures sans cracher. C'est ce qui lui a valu son premier prix pour lequel l'élève Chesnelong aura la faculté libre de choisir entre un coupon de drap et un jambon de Bayonne.

2e Prix. — M. LUCIEN BRUN, pour ses harangues sur le même sujet. La phraséologie de l'élève Lucien Brun est aussi redondante, aussi emportée que celle de son camarade, mais il manque parfois de souffle et de chaleur communicative.

Néanmoins on ne saurait lui refuser une récompense longtemps désirée et qui consistera en un titre de noblesse.

Désormais l'élève Lucien Brun aura le droit de s'appeler *marquis de Lucien Brun*, à moins qu'il ne préfère *marquis de Brun Lucien*.

1er Accessit. — Le duc de LAROCHEFOUCAULD-BISACCIA qui a fait pendant cette session des progrès énormes. Jadis l'élève Larochefoucauld parvenait difficilement à placer une ou deux interruptions, comme : *Et le 4 septembre ! Et le dictateur de Tours !*

Aujourd'hui, ce remarquable échantillon de notre vieille noblesse est arrivé à prononcer cinq ou six phrases de suite... Cela vaut bien un pot de pomnade et un bâton de cosmétique.

sion ordinaire, les pères conscrits conservateurs étaient donc aux aguets de l'occasion propice. Broglie et Buffet avaient l'œil sur la tribune où M. Jules Ferry soutenait le projet de loi relatif à la création d'écoles normales de filles; Chesnelong, Kerdrel, Lambert-Sainte-Croix, Kolb-Bernard tendaient les oreilles de toute leur longueur. Le ministre de l'instruction publique appelle « visées ténébreuses » les manœuvres de la réaction contre le ministère qui défend loyalement les droits de l'Etat et le progrès des écoles.

« Visées ténébreuses !!! » Le moment du boucan était arrivé.

— A l'ordre le ministre!

— Nous ne nous laisserons pas insulter!

— Le président pactise avec les insulteurs!

— Nous sortons d'une salle où il n'y a que des camoufflets pour les honnêtes gens!

— Nous y rentrons pour demander la censure contre le président qui trahit ses devoirs!

Et en avant le tapage, les allées, les venues, les interruptions furieuses, les signes mystérieux, les poses menaçantes, les grognements concentrés. — Démissionnera! Démissionnera pas! — L'émotion a été complète. Les spectateurs non prévenus de l'incident, habilement préparé dans les coulisses, auraient facilement pu se croire dans une salle d'écoliers revêches, qui, la veille des vacances, pour un mot désagréable de leur pion, exécutent un chahut interminable.

Le Sénat a perdu du coup sa réputation d'assemblée calme, réfléchie et pondératrice.

Notons que ces tapageurs à crânes dénudés, si l'on s'en rapporte aux excuses de M. de Kerdrel, avaient les meilleures intentions du monde. Que se serait-il passé, juste ciel, si parmi leurs « visées ténébreuses » ils avaient eu réellement celle de recommencer la mauvaise farce jouée à M. Grévy?

Un ordre du jour sympathique, voté par les Gauches, a vengé M. Martel de la suspicion dirigée contre son honneur de président.

Gageons que les talons rouges n'ont eu depuis aucun remord de leur vilaine équipée!

Regard vers le Passé

Au milieu des incidents de la fin de la session parlementaire et des préparatifs de la fête nationale de Nancy, un coup de bélier donné vigoureusement par le clergé contre l'article 7 a passé inaperçu.

M. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, a écrit une lettre imprimée à tous les sénateurs, dans laquelle il narre qu'il serait désolé avec ses confrères de mettre des bâtons dans les roues du gouvernement républicain, si on les obligeait « de regarder vers le passé pour y retrouver l'image de la justice et de la liberté. »

M. Jean-Marie, évêque de Vannes, s'est senti inspiré par les doléances de « l'âme affligée du vaillant pontife », et il a exprimé à son tour un vœu patriotique où la menace est tout à fait transparente. « Espérons, a-t-il dit, que nous ne serons pas réduits à pleurer sur des ruines, dont nous aurions le droit de nous déclarer irresponsables. »

Ainsi, voilà qui est clair! Que la République ne touche pas aux privilèges et aux abus du clergé; sinon, elle rencontrera sur son chemin. C'est-à-dire autour des sacristies, des rudes gars qui lui feront des noises, qui la prendront au collet au besoin, et qui l'empêcheront de s'acclimater parmi nous. On veut bien lui permettre de coiffer son bonnet et de commander en France à la place de la monarchie et de l'empire, mais

L'élève Buffet a découvert que la ligne courbe est le plus court chemin d'un point à un autre, et ses électeurs se sont chargés de la démonstration.

Physique et Chimie

1er Prix. — L'élève DE LA BASSETIÈRE qui a déterminé d'une façon précise les lois de la pesanteur. Il est prouvé qu'un discours de M. de La Bassetière pèse cent fois plus que du mercure à volume égal. Les camarades de l'élève La Bassetière, qui ont subi cette expérience, ne sont pas encore remis de l'écrasement de son éloquence. Le prix consistera en un saumon de plomb du poids de trois cents kilos.

2e Prix. — L'élève LAMY, du Jura, pour avoir découvert un nouveau composé chimique formé par égale part de convictions républicaines et de jacobinisme clérical.

L'élève Lamy aura droit pour cette découverte à une collection d'articles de Saint-Claude, qui lui permettront d'apprendre l'art de tourner.

Astronomie

Prix unique. — L'élève BAUDRY-D'ASSON, pour ses nombreuses excursions dans les étoiles et surtout dans la lune.

sous la condition expresse qu'elle ne regardera pas du côté des hommes noirs et qu'elle les laissera jouir tranquillement des droits acquis. Au premier coup dont ceux-ci se sentiront frappés, ils regarderont — eux — vers le passé, et avec l'aide du Dieu vengeur de la justice et de la liberté, ils reconquerront leurs droits dans un tas de ruines. Tant pis si le pays est traîné aux abîmes! Ils s'en laveront les mains, ils seront irresponsables.

Rassurez-vous, trop bienveillants prélats, qui jouez si volontiers les rôles sinistres de Cassandres!

La République fait bonne garde autour de sa maison; elle ne permettra pas aux chouans et aux flibustiers de lui tirer dessus de derrière les haies; elle s'arrangera de façon qu'elle ne soit pas étranglée et ensevelie dans les ruines, une troisième fois, par les faux bonshommes qui voudraient commander en maîtres chez elle.

Pleurez sur vos propres ruines, aveugles Jérémies, qui ne voyez pas le tort immense que vos exigences et vos intrigues politiques font à la cause de l'Eglise dans l'esprit des populations! Si la foi s'en va, si votre commerce d'images saintes périclité, si de grands scandalesalarment de plus en plus vos cœurs de pères, vous n'en êtes pas entièrement irresponsables. Vous travaillez assez résolument à la perte de votre influence et de votre prestige!

Quelle maladresse de regarder vers le passé pour y chercher « la justice et la liberté! » Quel aveu édifiant!

Nous la connaissons la justice du bon vieux temps, cette justice qui faisait brûler les hérétiques et prélevait de grasses dîmes sur les misérables laboureurs.

Nous la connaissons la liberté du bon vieux temps, cette liberté qui commençait aux lettres de cachet et finissait aux galères en passant par les oubliettes.

C'est précisément la chaîne des iniquités et des violences du temps jadis que la République a pour mission de rompre! C'est une ère nouvelle de réformes humaines et libérales, qu'elle doit inaugurer parmi nous. Evidemment, elle ne peut faire plaisir aux cléricaux et obtenir leurs bonnes grâces.

Ils tendent les bras vers le passé; nous les ouvrons à l'avenir.

Ils ont pour idéal des régimes d'arbitraire et de compression, que nous maudissons.

Nous prévenons charitablement M. Hippolyte et M. Jean-Marie, que ce n'est point en nous faisant le panégyrique des siècles précurseurs de la Révolution, qu'ils apitoieront le pays sur les persécutions effroyables, dont ils se disent actuellement victimes.

La Statue de M. Thiers

Une grande fête nationale a eu lieu, dimanche dernier, à Nancy, la ville condamnée à subir jusqu'à la dernière limite l'occupation prussienne, et délivrée avant l'heure par les patriotiques efforts de celui qu'on a appelé le « libérateur du territoire. »

On a dressé une statue à M. Thiers; on l'a couverte de couronnes et de fleurs; on a prononcé autour des discours éloquents; des flots de peuple sont venus la saluer; pendant plusieurs jours, les rives de la Meurthe ont retenti des acclamations et des chants les plus enthousiastes.

Plusieurs correspondants de journaux ont écrit qu'ils n'avaient jamais assisté à

Ce remarquable astrologue est tellement absorbé par ses travaux que l'on sera obligé prochainement de faire boucher tous les puits qui se trouveront sur son chemin, par crainte qu'il n'y tombe.

En attendant, il est trop juste de lui offrir une lunette d'honneur, qui lui permettra peut-être de voir clair dans ses divagations oratoires.

Instruction religieuse

1er Prix. — L'élève JULES SIMON, dont la conversion au cléricisme réjouit tous les vrais amis du *Syllabus*.

L'élève Jules Simon, qui passait jadis pour un parpaillot, est entré dans les voies de la grâce efficace avec une ardeur qui déconcerte même ses nouveaux maîtres, obligés de calmer la fougue de sa dévotion et les vivacités de son langage.

Comme il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur converti que pour quatre-vingt-dix neuf justes, nous n'hésitons pas à octroyer au Révérend Père Simon ce fameux chapeau de cardinal qui passa loin du crâne de l'infortuné Daparloup.

2e Prix. — L'élève PAUL DE CASSAGNAC. Dégoûté des pompes de l'empire, abreuvé de déceptions par le testament de son prince, qui ne lui a pas même laissé une paire de manchettes, à titre

un spectacle plus beau, plus émouvant, plus sublime.

En présence d'hommages si solennels rendus à sa mémoire, le vaincu du 24 Mai peut sourire dans l'autre monde des invectives de ceux qui ne voient en lui qu'un « foutriquet » et un avorton de « l'ambition sénile. »

Il ne faudrait pas se faire illusion, toutefois, sur le genre de popularité, dont jouit le nom si cher aujourd'hui aux habitants de l'Est et aux populations républicaines de toute la France.

La popularité et la gloire de M. Thiers se résument dans ce fait que, citoyen avant tout, il a fait à la France, près de périr dans la défaite et la guerre civile, le sacrifice de ses opinions monarchistes, et qu'il a encouragé à passer sous le drapeau de la République un grand nombre d'hommes politiques dont la conversion se faisait attendre.

Sa statue a été élevée surtout à l'adversaire des « protégés de l'Empire », au puissant auxiliaire qui a aidé le renversement des conspirateurs du Seize-Mai.

« Vive la République! Vive les ministres républicains! » Tels ont été en effet, les cris dominants de la fête de Nancy.

M. Thiers a justifié que l'on dise qu'il avait bien mérité de la patrie, en ne désespérant pas de ses ressources et de sa sagesse, dans une crise capable d'entraîner une nation moins forte et moins courageuse. Il est largement au-dessus de la plupart des célébrités nationales, connétables, ducs, comtes et marquis, que la légende monarchique a légués à notre admiration et qui sont pourvus de statues dans nos musées et sur les places publiques. Ses services exceptionnels sont incontestables.

Mais la reconnaissance ne saurait s'exalter jusqu'au fétichisme.

Incarné dans la personne de M. Thiers la libération du territoire et la fondation de la République, est aller un peu vite en besogne. C'est fabriquer pour l'histoire une légende, qui rabaisserait injustement à son profit le pays qu'il a noblement servi.

Toute l'habileté politique du héros des fêtes de Nancy aurait abouti à un piteux résultat, si la France n'avait pas pansé elle-même ses blessures, si elle n'avait pas donné son argent et son travail, si par sa patience et sa tenacité elle n'avait pas déconcerté, dans leurs plans sinistres, les hommes qui voulaient la livrer encore une fois à l'exploitation des prétendants.

Le territoire n'est pas libéré.

A l'heure d'aujourd'hui, M. Thiers vivant, et son fidèle Jules Simon tenant un portefeuille, nous resterions singulièrement en panne sur le chemin des « libertés nécessaires. »

En mêlant nos applaudissements à ceux dont les réactionnaires sont consternés et dont les Prussiens ont éprouvé quelque inquiétude, nous faisons donc nos réserves.

La figure de M. Thiers est une figure

de souvenir, le malheureux Paul se résigne à chercher des consolations dans le sein de l'Eglise apostolique et romaine. Bientôt on le verra combattre le bon combat aux côtés de Veillot et disputer à ce Père Poissard la palme de l'enguelement. Il était nécessaire, dès lors, de lui offrir comme second prix d'instruction religieuse, un dictionnaire de la Langue verte.

Tenue de livres

Pas de prix. Une mention honorable seulement à l'élève BONNET-DUVERDIER, pour son nouveau système de comptabilité qui confond si ingénieusement le *Doit* et l'*Avoir*.

Gymnastique

Prix d'honneur. — L'élève DE GAVARDIE, dont l'agilité parlementaire défie toute comparaison.

L'élève Gavardie, grâce à des exercices continus, est arrivé à pouvoir prononcer des discours dans toutes les positions: debout, couché, à plat ventre ou la tête en bas. C'est une véritable curiosité de le voir travailler à la tribune du Sénat, où ses exercices ont lieu généralement à partir de quatre heures.

Aussi l'élève de Gavardie a-t-il largement mérité

complexe, à laquelle l'histoire fera sa part d'éloges et de blâme.

Dès à présent, sa statue est un symbole de patriotisme et de liberté. Honorez le symbole, et méfions nous de l'admiration à outrance!

Conservatrice et Libérale

Chimène, qui l'eût dit?... Rodrigue, l'eût cru?... La forme définitive de la République, c'est la République conservatrice libérale.

Nous ne savons si M. Jules Simon a débité un pareil aphorisme devant 20,000 spectateurs rassemblés autour de la statue de M. Thiers, a pris un brevet d'invention. Il aurait certainement tort de compter sur la reprise de ce vieux cliché, mis plusieurs fois au rencart, pour rappeler à lui la faveur de l'opinion publique.

La République n'a rien à conserver, abus de l'empire et de la royauté. Sa tâche est précisément d'introduire dans toutes les branches de l'administration, dans les pots, dans la police, dans l'enseignement, dans la magistrature et dans l'armée, réformes utiles et radicales. C'est pour entreprendre et les poursuivre fermement qu'elle a été créée et mise au monde.

La République n'a pas non plus à conserver envers ses ennemis. La République aux mesures de clémence, aux attitudes pleines de délicatesse, à l'égard des fous et des traitres, qui n'attendent que la première occasion pour lui mettre les pieds à la gorge, c'est lui conseiller un rôle de lâcheté et de dupe. Sa mission est d'assurer la liberté de tous, et non pas de faire un lit rose à ceux qui, par habitude et par instinct, sont les farouches oppresseurs de la volonté et de la pensée humaines.

La République conservatrice est un mensonge.

La République libérale est une bêtise. M. Jules Simon a tenté de se tailler l'habit de premier ministre dans la statue de M. Thiers, de se découper à lui-même un piédestal dans le socle qui la supporte, faire croire qu'il était, par procuration, la famille, le continuateur de l'œuvre du grand citoyen, auquel la France voue son éternelle reconnaissance.

Il a fait surtout un vaillant effort, pour ne pas sombrer dans cette impopularité croissante, qu'il a gagnée d'emblée en faisant le champion des jésuites, et dont il entendait les échos désagréables jusque sur l'estrade d'honneur où le protégeait sa qualité d'ami et de confident du libérateur du territoire.

La souplesse de son talent ne lui a pas permis de découvrir qu'une misérable rengaine, avec laquelle il peut espérer au plus de conserver l'estime des Jeans de Nivelle.

Le public ne se laisse plus prendre aux paroles et aux phrases. Il met dans le même sac « la République sans les républicains » et le régime des « libertés nécessaires », politique qui « rassure et rallie ».

On commence à juger les hommes par les actes et non par les beaux discours.

Et les actes de M. Jules Simon inspirent dans tous les groupes républicains une défiance absolue.

L'ex-ministre de M. Thiers aurait pu se poser sa manière de voir personnelle à propos de l'article 7, sans se mettre à la tête de la coalition cléricalo-monarchiste, sans faire le rapporteur d'une commission qui annule la volonté formelle de la représentation nationale, sans se poser en démolisseur du ministère qui défend les droits de la société civile.

Serait-ce là l'héritage que lui a légué

le trapèze et le tremplin que nous sommes heureux de lui offrir.

Musique

1er Prix. — L'élève BARAGNON (NUMA), qui exécute depuis plusieurs années des variations conservatrices sur le trombone qui lui sert de voix.

2e Prix. — L'élève ROBERT MITCHELL, dont le talent agréable sur la grosse caisse est justement remarqué.

1er Accessit. — L'élève NAPOLEON JÉRÔME, habile à jouer des flûtes, dans les cas pressants.

Pour terminer ce palmarès, il nous reste à offrir :

Un prix de galanterie à GUSTAVE NAQUET, résultat de la souscription d'un groupe de dames malheureuses en ménage.

Un prix de santé à l'élève BATBIE, trois mètres de circonférence.

Et un prix de douce manie à l'élève DE GASTÉ. Mais, pour ce dernier, un scrupule nous prend si le jury n'était pas en nombre!

l'adversaire certain du gouvernement des curés ?

Avec ses opinions conservatrices et libérales, M. Jules Simon parodie en vain celui dont il n'a, ni le flair parlementaire, ni le désintéressement patriotique.

C'est un homme à la mer et aucune ficelle ne le peut plus sauver.

FEUILLES VOLANTES

Nous sommes en pleine éruption de discours.

Discours de ministres, discours de députés et de sénateurs, discours de professeurs, se suivent... et se ressemblent.

Tous les orateurs, en effet, que les fêtes de Nancy et la fin d'année scolaire ont fait éclore, ont multiplié les phrases redondantes en l'honneur de la patrie, de la liberté et des conquêtes de la civilisation.

Nous sommes des bavards ; on nous le reproche depuis longtemps.

Il n'y aurait pas grand mal à cela, si nous ne nous laissions pas enlever imprudemment dans les nuages, pour retomber brusquement à terre et éprouver des chocs terribles.

Beaucoup de programmes, beaucoup de promesses, beaucoup de phraséologie ; mais de réformes utiles, de progrès réels, très-peu !

Pourquoi n'y a-t-il point de travaux forcés pour les payeurs en monnaie de singe !

En l'absence du chat, les rats dansent. Pendant que M. Cochery est à la noce, ses employés dorment.

Nous avons sous les yeux un télégramme qui a mis cinq heures pour être transmis de Marseille à Lyon.

C'était bien la peine d'abaisser le tarif ! Comme les fils télégraphiques ne sauraient être accusés de paresse, il y a, dans le cas que nous signalons, ou négligence des employés, ou encombrement des dépêches.

L'encombrement serait imputable à un vice d'organisation, dont M. Cochery serait directement responsable.

Il est plus probable que certains de ses employés se hâtent lentement, quelque ordre qui les presse, à moins que... à moins que parfois ils n'aient des préférences particulières.

Cinquante centimes pour une dépêche entre Marseille et Lyon, c'est pour rien. C'est beaucoup trop cher quand elle arrive à domicile après l'expéditeur !

Mieux vaudrait donner les dix sous à un pauvre.

Qu'en pense M. Cochery..., retour de nos noces ?

Quelques combles, pour sacrifier à la mode :

Le comble de l'impudeur. — Faire rougir une pelle.

Le comble de la retenue. — Ne pas embrasser une carrière.

Le comble de la sensibilité. — Pleurer sur le sort de ses bottes ; parce qu'elles ont des tirants.

Le comble de la voracité. — Dévorer son dépit.

Le comble de l'amour. — Faire des déclarations à l'octroi.

L'ÂME DE LA FRANCE

Les réactionnaires sont de francs accapareurs.

Ils prétendent au monopole de tout ce qui est bon, beau et utile.

A eux le monopole du savoir, du bon sens, de la bienfaisance, de l'honnêteté, de la justice !

Ils revendiquent surtout le monopole du pouvoir.

Eh bien ! tous ces monopoles ne leur suffisent point. Ils réclament encore la possession en propre de l'âme de la France !

C'est le prolige Chesnelong qui en a fait la déclaration au Sénat.

Excusez du peu !

Les d'Orléans ont été un peu moins exigeants. Ils se sont contentés de cinquante millions, ajoutés comme des centimes à l'indemnité de cinq milliards consentie aux Prussiens.

L'âme de la France, ça doit valoir quelques millions de plus !

Pas dégoûtés, messieurs les clérico-légitimistes ! En la leur octroyant, on ne leur ferait pas un mince cadeau.

Pourtant, M. Chesnelong a demandé aux pères conscrits de la chambre haute ce petit présent, avec le même sans-gêne que s'il s'agissait d'une andouille ou d'un jambon fumé.

« Pour les révérends pères, l'âme de la France, s. v. p. »

Les républicains, qui siègent à gauche du Sénat, ont été assez cuistres pour ne pas leur accorder le joyau réclamé !

On ne peut que les féliciter de leur prudente méfiance.

Parbleu ! M. Chesnelong était homme à hacher l'âme de la France en menus morceaux, à l'assaisonner aux truffes et à en faire un cervelas, qui aurait fait les délices de tous les fins gourmets affiliés aux congrégations.

La réclamation est, toutefois, bonne à noter.

En luttant contre le gouvernement qui s'efforce de donner à l'enseignement un caractère indépendant, en organisant les facultés catholiques, en multipliant les collèges du Sacré-Cœur, en s'appropriant la collation des grades et en poussant jusqu'à l'émoult pour empêcher l'adoption de l'article 7, c'est bel et bien l'âme de la France, c'est-à-dire l'esprit public et le génie national, que les cléricaux cherchent à confisquer, pour leur inculquer leurs principes et leurs vues.

L'âme de la France est tout entière avec ces jeunes générations, qui seront bientôt chargées de soutenir sa vieille renommée dans les armes, dans la magistrature, dans les lettres, dans les sciences et dans l'industrie.

Le cléricisme voudrait les façonner à sa guise.

C'est parce que l'Etat entend avoir la haute main sur l'enseignement de la jeunesse, que l'on pousse des gémissements dans le camp des prétendus défenseurs de la liberté.

Qu'ils en fassent leur deuil ! Ils n'auront pas l'âme de la France !

M. Chesnelong peut renoncer au plaisir d'aller l'offrir dans une cassette au royal exilé !

GARE AUX POCHEES !

Avez-vous remarqué que depuis quelques mois il s'abat sur la quatrième page des journaux, il se colle contre les murailles, il s'expédie par la poste, une véritable avalanche de prospectus mirobolants, de programmes merveilleux, destinés à lancer des opérations financières toutes plus brillantes les unes que les autres ?

L'un vous présente une compagnie d'assurances contre les cors aux pieds. — Qui est-ce qui n'a pas de cors aux pieds ! La clientèle et les bénéfices sont assurés.

L'autre vous annonce des tirages au sort étonnants : à tout coup l'on gagne cent mille francs !

Celui-ci a découvert, à quelques milles lieues de distance seulement, des mines inépuisables de boutons de guêtres qui donneront cinq cents pour cent de dividende.

Celui-là vous fournit un éclairage auprès duquel le soleil de la canicule n'est qu'un mauvais lumignon.

Il en est qui mettent la religion en coupe réglée, et vous promettent des miracles au bout de l'inventaire.

Tous les faiseurs d'affaires, en un mot, tous les lanceurs, tous les chevaliers de la finance et de l'industrie semblent s'être donné le mot pour tirer à vue sur les poches des braves gens qui se laissent encore prendre à l'amorce des annonces charlatannes et des conseils d'administration pompeusement titrés et décorés.

Certes, nous ne voulons pas médire de ce « mouvement financier », de cette agitation souvent féconde. Il est certain qu'au milieu de toutes les affaires proposées à l'épargne publique, il en est d'excellentes et de sérieuses, dignes de toute confiance. Mais à côté de celles-là, combien de douteuses, combien de suspectes, combien de véreuses !

La France est envahie, en ce moment, par une sorte de pléthore monétaire. La Banque a plus de deux milliards de numéraire dans ses caves ; toutes les caisses publiques, tous les établissements de crédit regorgent de dépôts improductifs, et l'on comprend sans peine que ces beaux écus fassent venir l'eau à la bouche de certains banquistes peu scrupuleux.

Il serait si commode, si agréable surtout, avec un boniment savamment rédigé, de mettre la main sur ces capitaux endormis, de cueillir quelques-uns de ces bons millions embarrassés d'eux-mêmes et ne sachant où se caser.

En avant la réclame et les cymbales ! En avant la chasse aux souscripteurs et aux actionnaires !

Méfions-nous, mes frères, de ces étalages, de ces parades et de ces roulements de caisse.

Tâtez votre gousset, ô vous que sédui-

sirent jadis les mirages du Mexique, les minarets du Grand-Turc, les guanós du Pérou et les pyramides d'Egypte.

Lisez d'un oeil calme et d'un esprit tranquille ces programmes extraordinaires, où l'on vous promet des galions d'Espagne qui se transforment en écus rognés, et des moutons à cinq pattes qui en ont à peine deux et souvent pas du tout.

N'oubliez pas que neuf fois sur dix, ces hautes combinaisons financières ont pour devise secrète : *On ne rend pas l'argent !*

Et encore une fois : Gare aux poches !

ÉCHO DE L'EXIL

Par ce temps de chaleur caniculaire, rien ne saurait étonner.

On annonçait que le sultan a écrit au pape pour se faire accorder des dispenses de bigamie, toute bizarre que la chose paraîtrait au premier abord, il faudrait la croire.

Soyons donc indulgents pour le solitaire de Frohsdorff, qui nous a gratifiés d'une nouvelle épître-réclame au trône de ses pères !

Un coup de soleil, auquel il se sera exposé par distraction, pendant qu'il lisait la *Gazette du Midi*, lui aura procuré un accès de fièvre intermittente.

La monomanie de l'enfant du miracle est assez douce : « Il entend tout, il voit tout, il examine tout par lui-même. » Pas un besoin des populations, pas un petit événement, pas un coin de la France qu'il ignore. Il réunit en sa personne le télégraphe le plus instantané, le phonographe le plus sensible, le microscope le plus délicat. On ne peut le prendre sans vert que sur l'orthographe : aussi un cuir lui est-il échappé. Une peccadille, quoi ! Ses ancêtres étaient bien plus ignares à ce sujet.

Sa marotte est, en outre, d'avoir été prédestiné au bonheur de trente-six millions de sujets. C'est son idée favorite, permanente, immuable. Rien que par sa seule présence aux Tuileries, la poule au pot serait dans toutes les mansardes et les alouettes rôties tomberaient au seuil des chaumières. Le bonhomme est convaincu d'avoir des vertus miraculeuses ; il le pense et il l'écrit.

Bien mieux ! Ses sujets sont en communication intime d'idées avec lui. « L'ouvrier, l'artisan, le labourer entendent avec raison ces paisibles jouissances d'une vie laborieuse, dont tant de générations ont connu les douceurs, sous la paternelle autorité d'un chef de famille. »

Comment ne pas respecter cette naïveté !

Chaque fois qu'une circonscription urbaine ou rurale blackboule un de ses fanatiques fœux et choisit un républicain à sa place, M. le comte de Chambord est ravi d'aise et de contentement. « Ah ! comme ce peuple m'aime, se dit-il, sa voix est manifeste, soyons prêt pour l'heure marquée par la Providence ! »

Le jour où les électeurs de M. de La Bassetière, rassasiés de ses discours le rendront aux douceurs de la retraite, il s'écriera encore : « Ah ! comme ce peuple m'aime ! je vois tout ! j'entends tout ! »

Nous aurions tort de nous offusquer d'une rêverie aussi inoffensive.

Le roy de M. de Sabran et M. de Foresta n'étant pas homme à monter à cheval et à réunir des mitrailleuses, pour rentrer en possession de son légitime royaume, il est juste de le laisser charmer à sa guise les loisirs de l'exil par des visions et des fantaisies épistolaires.

Autant en emporte le vent.

Exceptions les passages où le roy parle des intrigues politiques, du maire du palais qu'on voulait lui donner, des hommes de fictions et d'utopie qui voulaient le mettre en tutelle.

Cet écho de l'histoire déjà ancienne des menées fusionnistes excite vivement notre curiosité.

Parlez, sire ; parlez, et lavez-vous au grand jour du soupçon d'avoir repoussé une merveilleuse occasion de faire refluer les lys en France !

Si on vous a joué, on voulait nous jouer aussi, et notre mépris est à la hauteur du vôtre pour les maquignons qui complotaient un retour — humiliant pour vous... et pour nous !

VACANCES

Députés et sénateurs sont en vacances ; mais la politique ne chôme pas pour cela. Les journaux n'en prennent point de vacances, ce plaisir de lycéen leur est inconnu. C'est tant pis : pourquoi n'en jouiraient-ils pas ? Pourquoi pendant les jours les plus chauds de l'été, ne laisseraient-ils pas dormir les presses ? Ou, du moins, pourquoi ne mettraient-ils pas quelque temps à l'écart les Jésuites, Chesnelong et le budget, pour ne parler que fleurs, sources fraîches, agrestes plaisirs ?

Il est certain que ce régime exercerait

sur les nerfs français une salutaire influence. Songez-y donc ! Trois mois, mettons-en deux, où il ne serait plus question de l'article 7, où l'on n'entendrait plus parler de Blanqui, de Jérôme, et du conseil d'Etat ! Il serait défendu de se rabattre sur la politique extérieure, et l'on pourrait même condamner à lire toutes les pétitions catholiques les journalistes enrégés qui parleraient de la prospérité des finances égyptiennes sous le règne de Tewfik, ou qui discuteraient sur la cession de Janina à la Grèce. Ah ! les Bulgares, les Arméniens, les Albanais, les Turcs, les Russes, lord Beaconsfield, en sommes-nous assez saturés ! Si nous pouvions n'entendre pas parler cet été de la brioche gigantesque qu'on appelle le traité de Berlin !

Hélas ! Ce rêve doré ne sera jamais qu'un rêve. Le journaliste a un maître, le public ; et le public veut de la politique, malgré août, malgré les vacances, malgré la chaleur. L'ouvrier le plus pauvre, le plus accablé par le travail, trouve un sou pour acheter le *Petit Lyonnais* ou le *Lyon Républicain*, et un moment pour le lire. Le bourgeois, qui va chercher la fraîcheur dans les vallées de la Savoie ou de la Suisse, s'y fait envoyer son journal, et en face des sites les plus pittoresques, entouré des grandes beautés de la nature alpestre, il s'intéresse encore à la loi sur les écoles normales de filles, ou à la démission de Kairied-dine.

Résignons-nous donc, et continuons à faire de la politique. Après tout, il vaut encore mieux trop s'inquiéter des affaires du pays et se montrer trop curieux de ce qui se passe autour de nous, que de s'en désintéresser complètement.

Nous avons assez payé et pâti pour le savoir.

THEATRES

Célestins. — Le *Roi s'amuse* fournit et devait fournir une courte carrière. Les *Vieux Garçons* voient leur succès épuisé, le coup de pistolet de la *Princesse Georges* commence à faire long feu. En attendant, le baromètre se maintient et à tant faire que de transpirer, le public préfère s'éponger à domicile ou en plein air plutôt que dans une salle de spectacle. On ne saurait l'en blâmer ; M. Marek lui-même n'oserait reprocher aux Lyonnais de rechercher actuellement des distractions plus fraîches que le *Testament de César Girodot*, surtout après avoir rencontré un mois de Juillet à souhait pour un directeur de théâtres.

Quelles que soient donc son habileté et son activité, notre impresario aura à compter avec ce terrible mois d'août, durant lequel les recettes s'évaporent, tandis que les artistes s'évertuent à jouer pour les ouvreuses.

Un seul attrait serait peut-être capable de forcer l'attraction du public et de l'amener au théâtre, — ce serait la présence d'artistes en représentations. C'était le procédé en usage parmi les anciennes administrations des Célestins. Elles combattaient la canicule par des soirées de Geoffroy, Ravel, Brasseur, Berthelier, etc., et ne s'en trouvaient point mal.

M. Aimé Gros, ennemi par principe de l'artiste en représentation, n'employait guère ou plutôt pas du tout ce système d'attraction ; en quoi nous supposons qu'il se trompait. Pourquoi M. Marek n'en essaierait-il point ? Ce n'est point la première fois que nous abordons cette question, et si nous insistons, c'est que le recours à des éléments étrangers à la troupe ordinaire nous semble profitable à la direction et au public.

Peut-être n'est-il point aussi aisé qu'autrefois de traiter avec des personnalités artistiques à succès. Leurs prétentions sont devenues exorbitantes ; la facilité avec laquelle elles encaissent de beaux cachets avec une réputation tant soit peu établie par la presse parisienne, la concurrence des nombreuses stations balnéaires, l'habitude prise par la plupart des artistes en renom d'opérer des tournées avec leurs petites troupes, — toutes ces considérations créent sans doute des obstacles moins commodes à vaincre qu'il y a une douzaine d'années. Cependant, il nous semble que soit par ses relations, soit autrement, M. Marek pourrait amener sur notre scène quelques sujets assez pourvus de talent et de notoriété pour exciter la curiosité publique.

Le drame, la comédie, le vaudeville, l'opérette, n'offrent rien à exploiter, en ce moment comme nouveautés ; bien mieux, on ne signale rien ou presque rien pour la saison d'automne. Dès lors, ne vaudrait-il pas mieux conserver les reprises pour septembre et octobre et tenter aujourd'hui l'artiste en représentation ?

Concerts-Bellecour. — La température qui opère le vide aux Célestins, remplit l'enceinte des Concerts-Bellecour. Après les Tyroliens, un peu, beaucoup surfaits au point de vue artistique, voici les Tsiganes qui viennent varier le répertoire de M. Mangin. Cet orchestre, composé de neuf instrumentistes, vaut à la réputation qui l'a précédé ici ? Pour le mieux juger, il faudrait l'entendre dans un local fermé et où sur une estrade en plein vent. Dans tous les cas, il y a parmi les Tsiganes un violon et surtout une clarinette qui ne nous paraissent point les premiers venus.

Mais, le plus grand mérite de ces exécutants est, selon nous, la précision de leurs ensembles, leur brio, l'expression de leur musique et l'originalité de leur répertoire, — qualités qui ne sont pas à dédaigner, mais qui ne suffisent pas toujours à empêcher ou à transporter d'enthousiasme un auditoire, surtout un auditoire qui ne vient pas uniquement pour savourer l'harmonie s'échappant du kiosque de Bellecour.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable,

A. ALRICY.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, succ.

VARIÉTÉS

Engrais tirés de la mer

En affirmant que les types des produits de la Société Générale française des Engrais Maritimes satisfont pleinement aux divers besoins des plantes variées de nos cultures, et complètent les ressources des terres cultivées, en éléments fertilisants, nous disons l'exacte vérité. En effet, ces engrais sont composés :

- 1° De plantes marines (varechs) recueillies en abondance sur nos côtes ;
- 2° De poissons entiers ou de débris de poissons ;
- 3° De matières animales azotées ;
- 4° De phosphates de chaux fossiles.

Nos principaux chimistes ont trouvé, par leurs analyses, dans cent parties :

	Azote.	Phosphates.	Potasse.
De varechs de 1.50 à 2	"	"	2.50 à 4
Ce qui fait en moyenne	1.75	"	3.25
De poissons, etc. 10 à 12	14 à 25	"	"
moyenne	41	18.50	"
De matières animales	15 à 18	40 à 12	"
moyenne	16.50	11	"
De phosphates fossiles	"	52 à 40	"
moyenne	"	36	"

Il sera joint, souvent, à ces quatre matières, diverses autres substances fertilisantes, chimiques et commerciales, pour relever certains engrais en l'un ou l'autre des principes fertilisants dont ils seraient trop pauvres.

Mais afin de fixer l'attention, sans entrer, pourtant, dans de nouveaux détails de composition, nous supposons quatre types d'engrais, formés du mélange des quatre matières précédentes, réunies dans des proportions déterminées, et par deux, trois ou quatre ensemble.

(A suivre)

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Soins **M^{ME} DUPORE** Discretions.
TIENT DES PENSIONNAIRES
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)

COMPAGNIE

EAUX MINÉRALES RÉUNIES

(Société anonyme en formation)

Capital : 2,500,000 Francs

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Emile GAILLET, O.  président.
M. Antonin D'Agout, .
M. Auguste Lailie.
M. Coulomb, pharm. de 1^{re} classe.
M. Conseillant, O. .
M. Germ. Delavigne .
M. Spiller, O. .
Directeur médical :
M. le Dr Cabrol, C. .

La Souscription sera ouverte du

7 au 14 Août

INCLUSIVEMENT A LA

Banque Générale de Crédit

7, rue Lafayette, à Paris,
et dans ses Succursales des départements,
à LYON, 48, rue Dubois.

ON VERSE :

En souscrivant. 50 fr.
A la répartition. 75 fr.
Le 20 octobre 1879. 125 fr.
Le 20 janvier 1880. 125 fr.
Le 20 avril 1880. 125 fr.
Total. 500 fr.

Les Souscripteurs de Titres
entièrement libérés jouiront
du droit de préférence et d'une
bonification de 10 francs par
action.

La Société a pour objet l'acquisition
et l'exploitation de diverses Stations
d'eaux minérales, et entre autres du
magnifique Hôtel et Etablissement de
bains de Salins (Jura), ainsi que du
grand hôtel de la Délicieuse, à Vals,
de 50 sources sises à Vals (Ardèche) ;
des 2 Sources ferrugineuses dites du
Pradel, de celle du Volcan d'Aizac,
près Vals, la plus riche en fer et en
manganèse de toutes les eaux connues,
et de Corneto (Italie).

Les bénéfices que la Compagnie est
appelée à réaliser se répartissent comme
suit, entre les trois Stations d'eaux
minérales qu'elle possède :

Etablissement de Salins. 110,000 fr.
Eaux de Vals, Pradel et
Volcan. 330,000 fr.
Eaux de Corneto. 30,000 fr.
A déduire : 470,000 fr.
Publicité et frais divers. 120,000 fr.

Net. 350,000 fr.

équivalent à un revenu de 14 pour

100, soit 70 francs par action.

Ce revenu est susceptible de doubler
au bout de peu d'années, par suite
de la qualité des eaux et du chiffre des
dépenses appliquées à la publicité, pour
en étendre la vente et la renommée.

Reposant sur une garantie immobilière
importante, puisque les immeubles
seuls ont coûté près de 2 millions,
et sur une industrie sûre et éprouvée,
les actions de la Compagnie des Eaux
Minérales Réunies sont destinées à tripler ou
quadrupler de valeur, comme celles de la
Société des Eaux de Vichy, qui,
émises à 500 francs, sont cotées actuellement
au-dessus de 2,000 francs.

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

Brevets A. DELPRAT

Placement de Fonds à 7 1/2 % l'An
Avec Remboursement en 10 ans de 2 1/2 fois
le Capital versé.

ADMINISTRATION et BUREAUX || ATELIERS ET USINE
142, boulevard St-Germain || 9, r. Friant (Montrouge)
PARIS

Les Obligations industrielles Brevets A. DELPRAT, sont garanties par plus de 40 brevets d'inventions français dont plusieurs, tels que ceux qui sont relatifs à l'utilisation économique de l'air comprimé et à l'éclairage électrique simplifié et économique, ont une importance considérable et par conséquent une valeur immense.

Ces Obligations sont de 500 francs et rapportent 15 fr. d'intérêt annuel. Vendues au public pour 200 francs, elles rapportent par conséquent 7 1/2 pour 100 du capital d'achat. De plus, elles sont remboursées au pair en 10 ans. L'acheteur d'une obligation gagne donc en 10 ans, outre l'intérêt annuel, 300 francs à titre de remboursement, soit en moyenne 30 francs par an.

En réalité, chaque obligation achetée actuellement rapporte par suite à l'acheteur 15 fr. d'intérêt annuel, plus 30 francs de remboursement annuel, ce qui donne annuellement 45 francs ou 22 1/2 pour cent environ du capital d'achat.

Pour faciliter les achats, un certain nombre de coupures de 100 francs et de 10 francs sont mises à la disposition du public, aux mêmes conditions, toutes proportions gardées, que l'obligation entière ; c'est-à-dire que les coupures de 100 francs sont laissées au public pour 40 francs et rapportent 3 francs, tandis que les coupures de 10 francs sont vendues 4 francs et rapportent 30 centimes.

Les intérêts sont payables par quarts, le 1^{er} janvier, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre de chaque année. Le remboursement a lieu en 10 ans, c'est-à-dire le 1^{er} janvier 1889.

L'exploitation des brevets assure le paiement des intérêts et le remboursement des titres.

La valeur des brevets donnés en garantie est au moins dix fois plus grande que celle des obligations émises.

La garantie est d'ailleurs complète et absolue, attendu que les brevets sont nombreux et relatifs aux industries les plus diverses, les plus importantes et les plus utiles. On en acquiert la conviction pleine et entière en parcourant la liste des brevets, liste qui se trouve imprimée au dos de chaque titre avec les conditions qui forment, contrat entre le propriétaire des brevets et l'acheteur des obligations.

Ces obligations donc constituent un placement des plus avantageux et des plus sûrs.

Les fonds qui en proviennent sont d'ailleurs exclusivement destinés à donner de l'extension à l'exploitation des Brevets, ce qui donne auxdits Brevets une importance de plus en plus grande et augmente par conséquent la garantie des obligations.

En d'autres termes, les fonds versés par les obligataires sont exclusivement employés à donner de la valeur à leur gage, et ces fonds restent en quelque sorte constamment entre leurs mains.

Les obligataires sont encore garantis par le matériel des ateliers et la valeur intrinsèque de l'usine elle-même, qui se développe sur une surface de près de cinq mille mètres et se trouve une des plus belles et des plus importantes de Paris.

Les obligations entières, les coupures de 100 francs et celles de 10 francs, sont en vente chez tous les changeurs.

Ainsi qu'au Siège de l'Exploitation. Les fonds doivent être envoyés à M. A. DELPRAT, 142, boulevard Saint-Germain, Paris, à raison de 200 francs pour une obligation entière de 500 francs, 40 francs pour une coupure de 100 francs et 4 francs pour une coupure de 10 francs.

Les coupons échus, payables à Paris, sont reçus comme espèces sans autre déduction que celle de l'impôt.

Les titres, actions, obligations ou coupons de nouvelles obligations, seront vendus en Bourse aux conditions les plus favorables, sans aucune commission.

N. B. — Les Obligations industrielles Brevets A. DELPRAT se négocieront couramment en Bourse dans quelques jours. Laissez actuellement au public à des conditions extrêmement avantageuses, il est aisé de prévoir que ces obligations seront très-rapidement prime et que les acheteurs qui les prendront maintenant trouveront facilement dans peu de temps à s'en défaire en réalisant de très gros bénéfices.

AVIS HYGIÉNIQUE

PENDANT les CHALEURS,
ne buvez que des liqueurs bien préparées. Par ses propriétés essentiellement digestives et anti-chole-riques,

L'ÉLIXIR GAULOIS

constitue une boisson indispensable et jamais nuisible. — L'ÉLIXIR GAULOIS se trouve dans les principales cafés, comptoirs, dans les bonnes épiceries, etc.

Vente en gros : maison FILLION, r. Gasparin.

CONSEIL FINANCIER

Nous ne cesserons de recommander à nos lecteurs le placement de leur épargne en actions de la Société Générale française des Engrais Maritimes, dont l'émission est faite par la Banque Industrielle, 10, faubourg Montmartre.

Nous leur recommandons l'abstention la plus absolue en ce qui concerne l'émission du canal de l'Isthme de Panama.

E. AXEL ET COMP.
41, Faubourg-Poissonnière.

INSECTICIDE FOUROYANT

Destruction infaillible des

CAFARDS

E. GALZY, 28, rue Bugeaud, Lyon.
Le kilog., 12 fr.; 100 gr., par la poste, 1 fr. 93.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 5

E. MAUGUIN Pharmac. successeur de A. SANTENA

Pain de gluten pour les diabétiques

SAGE-FEMME

Maison d'Accouchement

TENUE PAR M^{lle} JEANNIN

5, rue de la Platière, Lyon

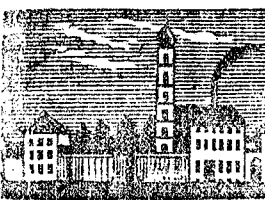
PENSIONNAIRES

Soins les plus assidus. Discretions assurées

PRIX MODÉRÉS

Se charge de placer les enfants.

TOPIQUE BERTRAND AINÉ



Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de Cassation du 8 juillet 1854. (Quarante ans de succès). — Infaillible contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophthalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 c. à 3 fr. — Se vend à Lyon, chez l'inventeur, pl. Bellecour, 21. Pour les douleurs anciennes et rebelles, les maladies provenant d'un vice du sang, faire usage de l'Extrait-Sudorifère-Iodé. — Se trouve dans toutes les pharmacies. — Franco par timbres ou mandats. — AVIS. Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné et l'usine-ci-contre.

A. DELPRAT

Constructeur-Mécanicien

142, Boulevard St-Germain, 142
PARIS

Construction de machines nouvelles ou anciennes : Machi-à air comprimé, machines à vapeur, moteurs à vent, moteurs hydrauliques, moteurs à gaz, presses mécaniques, presses à bras, appareils de physique, lampes électriques, piles de toutes espèces, appareils de géodésie, etc., etc.

20 % meilleur marché que partout ailleurs.
Fortes Remises aux Commissionnaires.

L'INSECTICIDE VICAT

est recommandé et reconnu comme infaillible pour la destruction des Puciers, Punaises, Poux, Cafards, Mouches, Mites, Fourmis, etc.
Seul Maison à Lyon, 18, RUE BUGEAUD, 18.
Dépôt partout et en général chez les Droguistes et Epiciers.
Exiger la signature : VICAT.

ÉLIXIRS PUY N° 1 ET N° 2

Par l'emploi de l'Elixir Puy, n° 1, on voit disparaître les maladies chroniques, telles que : Bronchites, affections de la poitrine et de l'estomac, les embarras gastriques et les maladies d'enfants.

L'Elixir Puy n° 2 est souverain contre les rhumatismes récents ou anciens. Il rend la santé aux personnes atteintes de vices du sang, virus, maladies contagieuses, etc., lesquels disparaissent entièrement.

Chez PUY, seul inventeur. Laboratoire, rue Neuve-des-Charpenes, 41 (près Lyon).

VOULEZ-VOUS VOUS GUÉRIR de la GOUTTE MILITAIRE, les névralgies, les écoulements récents ou des refroidissements incurables ? Demandez à EYMIN, à Vienne (Isère), France, l'Indication de sa formule infaillible, il vous l'enverra gratis avec des preuves irrécusables.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NÉVRALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par
la Poudre Antinévralgique de G. Langlade

LAVAGE DE TÊTE AU PANAMA

Séchage instantané, Coupe de cheveux microscopiques. Teintures brune, noire ou blonde. — Salon d'application et de consultation. — Discretions assurées. — BOCHON, breveté, cinq fois médaillé aux expositions de Vienne, Lyon et Paris. RUE GRENETTE, 34, Lyon.

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUET aîné guérit toutes les Maladies contagieuses; Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acré-tés des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

Même pharmacie : Pomme de soufre pour les yeux, Prix : 2 fr. — Liqueur infaillible contre les maux de dents, Prix : 2 francs.

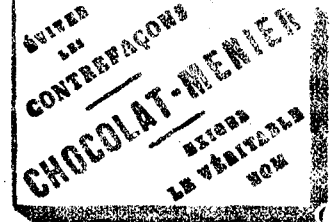
EN VENTE

LE

PASSE-TEMPS

Journal

Paraissant tous les dimanches



Compagnie générale
D'AFFICHES
V. FOURNIER, Directeur
14, Rue Confort, 14 -- LYON

LE GUIDE DE L'ÉTRANGER

A LYON

Vente à l'Agence de Publicité,
14, rue Confort, Lyon
et chez tous les Libraires

AUX MÉDAILLES

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76, Lyon

MAGASINS DE

CHAUSSURES

es plus

vastes de France

PRIX-FIXE

MAISON

J.-C. SIMIAN

Fabricant

PRIX-FIXE

Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants

Succursale à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'Église

THÉ DIURÉTIQUE

DE FRANCE

De H. MURE, Pharmacien de 1^{re} classe, à PONT-ST-ESPRIT (Gard)

Le Thé Diurétique de France est toujours prescrit avec succès dans les maladies des voies urinaires, le catarrhe de vessie, la gravelle, la goutte et les hydropisies.

Seule boisson diurétique qui fasse uriner facilement, sans douleur, et rende les urines abondantes et claires. — N'a aucun des effets fâcheux et irritants de certaines eaux minérales.

Prix de la Boîte : 2 Francs

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Etranger.

FER BRAVAIS

(FER DIALYSÉ BRAVAIS)
Cire Anémie, Chlorose, Débilité, Épuisement, Pertes blanches.

Le Fer Bravais (for liquid en gouttes concentrées) est le seul extrait de tout acide, il n'a ni goût, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents.

C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.

Dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies. Env. gratis sur dem. affr. d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.

DÉPÔTS :
Chez MM. Faivre, Poncet, J. Grand, Guilleminot, F. Montvenoux, sucr., Dr Albin Meunier, Poizat, neveu, Collet, Pharmacie Lardet, Signoud, sucr., Antoine Lestra, Finat, Bouchard et Bourne, Simon, Bousset, Cherbanc et Co, Lévy, Chappelle, Aroud et Rousset, Verrière, Biétrix aîné et Co, Châtelus et Bartolein, Prudon, Pharmacie Barnoud. — CUIRE : Patisson et Alibert, pharmaciens.

FARINE MEXICAINE

C'est un fait acquis à la science aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la Farine Mexicaine du docteur Benito del Rio de Mexico. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir : les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladies du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies corrompues, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuré.

S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100,000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressource, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer.

La Farine Mexicaine se trouve à Tarare (Rhône), chez le propagateur M. R. Barlierin, pharmacien-chimiste, Lyon, pharm. Farley, 114, quai Pierre-Seize, et dans toutes les principales pharmacies, herboriseries, drogueries et épicerie de Lyon et de France.

Mêmes maisons : Café Barlierin hygiénique de santé, stomacique et fortifiant; en boîtes de 500 grammes. Prix 3 francs.

VÉRITABLE TOILE SOUVERAINE

Contre DOULEURS rhumatismales, PLAIES et BLESSURES

préparée par VERRIÈRE, pharm. à Lyon

Rue St-Côme, 8, à FOURS BLANC

Prix 6 fr. le mètre (F) contre mandat-poste. Exig. sur la toile le cachet Verrière. Dép. de toutes les pharm.